



ADMINISTRATION

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Séance du 22 avril 2024 à 19H00

Correspondant : Delphine Bouckaert – Référence : Ref. 20240422/27

- Présents : Maxime DAYE, Bourgmestre – Président ;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins ;
André-Paul COPPENS, Olivier FIEVEZ, Angélique MAUCQ, Echevins ;
Jean-Jacques FLAHAUX, Yves GUEVAR, Pierre André DAMAS, Henri-Jean ANDRE,
Nathalie WYNANTS, Christophe DECAMPS, Guy DE SMET, Anne-Françoise PETIT JEAN,
Christiane OPHALS, Muriel DE DOBBELEER, Eric BERTEAU, Pierre-Yves HUBAUT, Agnès
MUAMBA KABENA, Sabine CORNELIUS, Christine KEIGHEL-EECKHOUDT, Conseillers
Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.
- Excusé(s) : André-Paul COPPENS, Echevin ;
Bénédicte THIBAUT, Présidente du CPAS ;
Nino MANZINI, Martine DAVID, Michel BRANCART, Martine GAREMYNCK, Laurent
LAUVAUX, Conseillers Communaux.

Objet n°27 - Question orale de Madame la Conseillère Anne-Françoise PETIT JEAN relative au baromètre cyclable publié par le GRACQ

L'Assemblée générale prend connaissance de la question orale de Madame la Conseillère communale Anne-Françoise Petit Jean relative au Collège relative au baromètre cyclable publié par le GRACQ.

Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur général,
Mesdames et Messieurs les Conseiller.ère.s,
Mesdames, Messieurs les membres du Collège communal,

Le 21 mars 2024, le Gracq publiait les résultats du baromètre cyclable 2023, avec pour constat qu'il était aussi mitigé qu'en 2021.

La ville de Braine-le-Comte se voit octroyer la note « F » c'est-à-dire, « plutôt défavorable ». Il faut le reconnaître, circuler à vélo dans notre ville n'est pas agréable, voire même dangereux.

Or, depuis le début de la mandature, des démarches ont été entreprises pour régler ce problème. On a pu constater que des SUL (sens uniques à usage limité) ont été créés là où c'était possible. Si certains restent dangereux (comme à la rue Adolphe Gillis et à la rue Édouard Etienne), celui de la rue d'Horrués a, quant à lui, été sécurisé et aménagé pour permettre aux cyclistes d'aborder le carrefour avec la N6 en toute sécurité.

En 2020, l'audit Bypad a été finalisé. Il a pu mettre en évidence les manquements relatifs au niveau du réseau cyclable et proposer des solutions. Les aménagements qui seront réalisés grâce

aux subsides PIWACY et PIMACI ainsi qu'au plan d'investissement communal 2022 – 2024 y répondront en partie. Les fiches-projets de ces aménagements ont d'ailleurs été tout récemment présentées aux membres de la commission vélo/GT mobilité qui ont pu émettre des remarques. Malheureusement, sur le terrain, les choses n'évoluent pas et de nombreux citoyens restent persuadés que « rien ne se fait pour les cyclistes à Braine-le-Comte ».

Voici mes questions :

- Quand verra-t-on enfin la mise en place de tous ces aménagements qui permettront d'améliorer la vie des cyclistes au quotidien ?
- Les remarques émises par les membres du GT mobilité et de la commission vélo lors de la réunion conjointe seront-elles prises en compte lors de la réalisation des travaux ?
- L'audit prévoit encore de nombreux aménagements (comme la liaison entre le centre-ville et les villages). La commission se réunira-t-elle pour anticiper la suite des démarches ?
- Ces réunions auront-elles lieu de manière régulière comme le prévoit l'audit ?

Les cyclistes brainois vous remercient pour vos réponses.

Monsieur l'Echevin Léandre Huart répond à la question.

Les différents travaux en faveur des vélos se poursuivent, les derniers panneaux pour le SUL Horrues ont été placés semaine dernière, il reste encore quelques chevrons à placer.

Le SUL rue Ed Etienne est sur la table à dessin car les travaux sont compris dans le csc du chantier Moulin mais nous y inscrivons ces modifs SUL ainsi que la porte entrée Zone 30. Réalisation prévue fin 2024.

Pour la Rue Gillis, l'étroitesse de la voirie avec le stationnement complique le dossier.

Concernant les fiches WACY, nous attendons les permis validés par la Région, les CSC étant validés par notre assemblée et par la tutelle.

Pour le PIC PIMACI c'est en juin que seront déposées les fiches finales AVEC la prise en compte, lorsque que c'était réalisable, des remarques de la commission vélo et du GT Mobilité et travaux, nous organiserons prochainement une réunion pour en faire le topo avec les membres des commissions et GT.

Par la suite la RW devra valider les projets et ensuite seulement seront lancés des MP. Ces dossiers sont gérés par le service Etude.

Pour les liaisons intervillages, ce sont des projets émanant du PCDR. La première fiche et le budget sont en cours d'élaboration grâce au soutien de notre nouvel agent au développement urbain. Ces fiches devront être proposées à la RW prochainement.

Et enfin dans la continuité du Plan Cyclable la zone 30 centre-ville est proposée au vote de ce Conseil Communal.

Nous ne sommes, malheureusement pas souvent aidés par la Région. La plupart des points noirs se situent sur les nationales qui entourent notre ville.

Comme vous le voyez, la politique cyclable est désormais ancrée dans nos tâches quotidiennes et nous nous attelons à créer un climat favorable pour les cyclistes de notre entité.

Madame la Conseillère communale Anne-Françoise Petit Jean réplique

C'est vrai qu'on en est convaincu mais cela fait 5 ans que la réflexion a commencé mais sur le terrain, cela ne se voit pas et les citoyens se posent la question.